

Proposition d'assistance ANDRE LEGROUPE

Expéditeur : Virgile MARTINI (virgile.martini@andre-legroupe.com)

À : crobertbethune@yahoo.fr

Cc : thierry.andre@andre-legroupe.com

Date : mercredi 23 avril 2025 à 15:28 UTC+2

Madame ROBERT-BETHUNE,

Je fais suite à notre précédent échange téléphonique.

Je crois comprendre de notre entretien que :

- M. Arthur ^{BERTRAND} PARENT, agissant en tant qu'entrepreneur individuel, achète de l'or en Belgique sous forme de bijoux, débris, maillons, ... destiné à être fondu, qu'il cède à AS Shop.
- Il a été précisé que M. Parent n'est pas titulaire de mandat, qui lui donnerait la qualité de mandataire pour agir au nom et pour le compte de AS Shop.
^{de ventes}
- Les factures d'achats émises de façon hebdomadaire par AS Shop ne font que mention du poids et de l'indication « débris pour fonte ».

Au constat de ces éléments, nous vous proposons d'analyser les points suivants :

- Un rappel des règles applicables en matière de TVA au cas d'espèce ;
- L'analyse de l'assujettissement éventuel de l'opération à la taxe sur les métaux précieux ;
- L'identification des éventuelles problématiques douanières.

Le bien avec le livre de police

S'agissant des honoraires relatifs à l'établissement de cette consultation, nous vous proposons 800 € HT.

Je vous laisse le soin de m'indiquer si cette proposition vous agréée.

Je reste disponible pour toute précision complémentaire,

Veuillez agréer l'expression de mes sincères salutations,

Virgile MARTINI

Fiscaliste

03 80 26 23 00

18 Rue Buffon 21200 BEAUNE

virgile.martini@andre-legroupe.com



Courriel protégé : règles des correspondances (courriel confidentiel).

Etabli exclusivement pour son destinataire.

Toute rediffusion doit être préalablement autorisée.

() Sachant que l'activité est susceptible de se déployer en France nous analyserons :*

- Le contrat d'achat obligatoire avec sa formule de rétractation (Achat à des particuliers de métaux précieux).